

Conseil Municipal du 09 mars 2018

Absents sans procuration : Mme DURRANT et M. HERAUD

Absents avec procuration : Mme HAZENDONK et M. TERMINIERE

1 – Choix du repreneur du Multiple Rural

Nous avons reçu en séance du Conseil deux repreneurs potentiels pour le restaurant du Châtain-Besson : M. et Mme CROSLAN demeurant au Puy d'Ecuras sur notre commune et M. PY, restaurateur à l'Auberge du Château à Varaignes. Ces deux parties ont eu l'occasion de présenter leur projet respectif pour ce commerce.

Après débat, il en ressort que la majorité a choisi la proposition de M.PY.

Le Conseil donne pouvoir à M. Le Maire de signer le bail commercial devant notaire et de s'occuper de toutes les modalités relatives à cette affaire.

2 – Gestion des déchets de venaison du grand gibier

La Fédération Départementale des Chasseurs de la Charente (FDC16) sollicite toutes les communes ayant une société de chasse, à participer financièrement à hauteur de 100 € par an afin que ladite société puisse déposer les viscères du gros gibier dans des collecteurs disposés en Charente. Cette opération est destinée à limiter la recrudescence de la tuberculose et permet de gérer collectivement les déchets pour des raisons de salubrité publique.

Le Conseil valide cette proposition.

3 – Présentation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2017, des affectations de résultats et d'une esquisse des Budgets Primitifs 2018

M. Le Maire présente à son Conseil les dépenses et les recettes réalisées en 2017 ainsi que les résultats à reporter. Ces comptes seront approuvés lors d'une prochaine réunion ainsi que les BP 2018.

4 – Orientations budgétaires

- Travaux de voirie (2 semaines de point à temps)
- Travaux extension salle des fêtes
- Couverture des wc publics du bourg
- Remplacement des bois du pont de Chez Donnet
- Création d'un local pour stocker les archives de la mairie
- Achat d'un broyeur à végétaux
- Remplacement de la sonorisation de l'église
- Mise en place de rambardes de chaque côté de l'escalier de la mairie
- Achat d'un élément pour l'aire de jeux
- Divers travaux d'entretien de bâtiments
- Achat d'illuminations de Noël



La séance est levée à 23h00.

Le Maire, Denis DONNARY